

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1 JUIN 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 1 juin 2021 à par conférence web.

### SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

### SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.  
Monsieur René Chalifoux, directeur général

#### **2021-06-190 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour avec le retrait du point suivant :
  - o 4.4. Nomination. Réceptionniste et commis à la taxation.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **2021-06-191 NOMINATION - SECRÉTAIRE VOLANTE**

CONSIDÉRANT la création du poste de secrétaire volante le 13 avril 2021 (résolution 2021-04-113);

CONSIDÉRANT qu'il y a eu affichage à l'interne et à l'externe du 23 au 29 avril 2021, tel que l'exige la convention collective SCFP, section locale 3153;

CONSIDÉRANT que sept candidatures ont été reçues de l'externe;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été constitué;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des ressources humaines et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Johanne Anderson et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de madame Linda Bouaziz au poste de secrétaire volante;
- QUE la nomination soit effective à compter du 7 juin 2021;
- QUE ses conditions de travail soient celles prévues à la convention collective SCFP, section locale 3153, classe 7.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **2021-06-192 PAIEMENT. RIAVC.**

CONSIDÉRANT la facture # 1287 de la Régie intermunicipale d'aqueduc de la Vallée de Châteauguay (RIAVC);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil autorise la dépense de 85 670.29 \$ à la RIAVC.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**2021-06-193 OCTROI. POSE DE GAZON EN PLAQUE.**

CONSIDÉRANT que le 24 février 2021, la direction du greffe a procédé à une demande de soumissions par voie d'invitations écrites pour la fourniture et la pose de gazon en plaque;

CONSIDÉRANT que l'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 5 mars à 11 h;

CONSIDÉRANT qu'aucune soumission n'a été reçue;

CONSIDÉRANT les dispositions du quatrième alinéa de l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19);

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT la proposition de prix déposée le 13 mai 2021 par la société Groupe DDL Réno plus inc.;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des travaux publics et génie et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- QUE ce Conseil octroie le contrat pour la fourniture et la pose de gazon en plaque à la société Groupe DDL Réno plus inc., pour un montant de 26 082.00 \$ à l'exclusion des taxes;
- QUE cette dépense soit imputée à même le règlement 2018-957 et au poste budgétaire 02-320-00-521.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

***La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 03.***

***La deuxième période de questions a eu lieu à 20 h 05.***

**2021-06-194 LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 05.

**ADOPTÉE à l'unanimité**